



Lou papafard moutassin

Numéro 67 16° année Avril 2018



Le papier motassin, bulletin municipal de la commune de la Motte d'Aigues

- LE MOT DU MAIRE P. 1
- INSCRIPTIONS SCOLAIRES P. 1
- CEREMONIE DU 8 MAI P. 1
- ÉTAT CIVIL P. 2
- INFORMATIONS MUNICIPALES P. 2
- INFORMATIONS DIVERSES P. 3
- LA RUBRIQUE DE L'ECOLE P. 4 - 5
- LES ASSOCIATIONS P. 6 - 7 - 8

LE MOT DU MAIRE

Taxe GEMAPI

La communauté de communes CoteLub a délibéré afin d'instituer la taxe GEMAPI. L'Etat s'étant désengagé, il revient donc aux communautés de communes et aux Mairies d'entretenir les cours d'eau.

La délibération sera applicable à compter des impositions dues au titre de 2018. Le calcul de cette taxe est fixé sur la taxe d'habitation, la taxe foncière bâti, la taxe foncière non bâti. Le montant de la taxe s'élève à environ 10 € par habitant.

Quant à la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, elle passe à 12 %.

Bienvenue aux nouveaux habitants de la commune

Le Conseil Municipal se joint à moi pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux arrivants sur la commune de La Motte d'Aigues. Notre village fait partie de la communauté de communes CoteLub sise à La Tour d'Aigues (84240) Parc d'activités Le Revol - 128, chemin des vieilles vignes - Tél : 04.90.07.48.12.

Nous vous informons qu'il existe un service d'enlèvement des objets encombrants à domicile, le service de ramassage se fait tous les mardis. Il suffit de vous inscrire en Mairie au 04.90.77.62.09. Nous délivrons également un badge d'accès à la déchetterie intercommunautaire, il suffit de vous présenter en Mairie avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

Vous trouverez toutes les informations qui peuvent vous être utiles sur notre site internet : lamottedaignes.fr

Inscriptions scolaires pour la rentrée 2018 - 2019

Les enfants déjà inscrits à l'école de La Motte d'Aigues n'ont pas à renouveler leur inscription y compris pour le passage de la maternelle à l'élémentaire.

En Petite Section de maternelle, seuls les enfants nés en 2015 pourront être inscrits.

Les inscriptions pour la rentrée scolaire 2018-2019 seront prises à l'école par la Directrice de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30 les vendredis 18 et 25 mai 2018.

Pièces à fournir lors de l'inscription :

- * Livret de famille
- * Carnet de santé (vaccinations)
- * Certificat de résidence délivré par la Mairie (*pour les familles n'ayant pas d'enfant déjà inscrit dans l'école*)
- * Certificat de radiation de l'ancienne école (*sauf pour les élèves de 2015 à inscrire en PS*)

Nous vous invitons à prendre rendez-vous auprès de l'école le vendredi au 04.90.07.74.80.

(Répondeur téléphonique les autres jours de la semaine où vous pouvez laisser un message avec vos coordonnées et vos disponibilités)

Cérémonie du 8 mai

Le cortège pour la cérémonie du **8 mai** démarrera à **11 h** de la Mairie jusqu'au monument aux morts, où sera rendu hommage aux soldats morts pour la France.

A l'issue de la cérémonie un apéritif sera offert par la municipalité



PROCHAIN NUMÉRO

Le Prochain numéro paraîtra en juillet 2018. Remettez vos propositions d'articles en Mairie avant le 15 juin 2018. MERCI

ETAT CIVIL

Naissance :

- Gabriel Ange CONTINI le 25 février 2018

Toutes nos félicitations aux heureux parents

Décès :

- Chantal Marie Blanche AUVERGNE veuve ROMAN le 2 janvier 2018 âgée de 62 ans
- Maria PATANE veuve CANTARELLA le 16 février 2018 âgée de 86 ans
- Albert Lucien DAUPHIN le 1^{er} mars 2018 âgé de 95 ans

Nous présentons nos très sincères condoléances à leurs familles.

INFORMATIONS MUNICIPALES

Conseil Municipal

Lors de la séance du 14 mars 2018, l'assemblée a décidé d'attribuer pour l'année 2018 les subventions suivantes :

Association Maires de Vaucluse	400.00 €
Ass. 3 ^{ème} Age	100.00 €
Amicale Laique	700.00 €
Convivialité et culture	100.00 €
Comité des fêtes	5 000.00 €
Assoc. Les Amis du Temple Motassin	100.00 €
Assoc. Gymnastique volontaire	100.00 €
Société de chasse	100.00 €
Coopérative scolaire	2 350.00 €
Le chant des vaucèdes	100.00 €
Arts et Loisirs	400.00 €
G.D.A. Sud Luberon	100.00 €
Association Le Foot dans La Motte	100.00 €
Association EPGV Sud Luberon	100.00 €
Clic soleil'âge	100.00 €
Association L'Aglandau	100.00 €

Taux d'imposition

Le 28 mars dernier le conseil municipal a voté les taux d'imposition pour l'année 2018.

Pour rappel les taux de 2017 étaient :

- taxe d'habitation = 12.00 %,
- taxe foncière (bâti) = 15 %,
- taxe foncière (non bâti) = 21.72 %.

Les taux d'imposition de 2018 sont :

- **taxe d'habitation = 12.00 %**,
- **taxe foncière (bâti) = 15 %**,
- **taxe foncière (non bâti) = 21.72 %**.

Cantine scolaire

Le 08 février 2018 l'inspection sanitaire est venue contrôler notre établissement (cantine scolaire) et le niveau d'hygiène **TRES SATISFAISANT** nous a été octroyé. Je félicite et je remercie le personnel communal qui par son travail régulier et consciencieux nous a permis d'obtenir ce « label ».

Le Maire

Aménagement de la place des cerisiers

Les travaux d'aménagement de la place des cerisiers débiteront vers la fin avril pour se terminer à la fin du mois de mai, c'est l'entreprise COLAS qui a obtenu le marché.

P.L.U.

Afin de répondre aux remarques émises par les personnes publiques associées aux cours de l'enquête publique des modifications ont été apportées au dossier, le zonage a été affiné et le règlement a été modifié. Lors de la séance du 14 mars 2018 le conseil municipal a approuvé le Plan Local d'Urbanisme par délibération, cette dernière sera exécutoire :

- dès sa réception par le Préfet,
- après l'accomplissement de la dernière des mesures de publicité, la date en prendre en compte pour l'affichage étant celle du premier jour où il est effectué.

Après réception par la Préfecture la présente délibération fera l'objet d'un affichage en Mairie durant un mois.

Commission village

- En matière d'incivisme nous sommes toujours désagréablement surpris. L'abri bus est régulièrement tagué et pas toujours avec goût. Si des artistes en herbe avaient des ambitions, il serait plus constructif de monter un projet de grafte en concertation avec la commission village.

- Durant le mois de février, le cantonnier a fait le stupéfiant constat qu'une personne avait scié et dérobé les planches de la table de pique-nique réservée aux handicapés de l'aire de loisirs. Certes c'est du bois traité qui ne lui est pas revenu cher mais c'est toute la collectivité qui pâtit de ce vol.

- Depuis le début de l'année le secteur jeunes accueille les 12-18 ans le vendredi soir à partir de 17h à la salle « La Remise ». N'hésitez pas à aller y faire un tour. Les animateurs proposent aux jeunes des activités mais peuvent aussi faire le relais pour les aider dans leurs difficultés.

- Fin de goudronnage autour des commerces, attention un sens de circulation va être tracé au niveau de la zone de commerces.

- Les vieilles (et moches) tables sous les cerisiers ont été détruites, de nouvelles vont bientôt être installées à coté du joli banc déjà posé.

Informations diverses

Permanences de Noëlle Trinquier, Conseillère Départementale

Les permanences auront lieu en Mairie de La Motte d'Aigues les :

- Lundi 23 avril à 11 h
- Lundi 28 mai à 11 h
- Lundi 25 juin à 11 h

Ou sur rendez-vous au 06 12 58 84 70

Une élue à votre écoute...

Message de la gendarmerie : Escroquerie aux procédures AD'AP

Depuis le début de l'année 2017, plusieurs petites entreprises, commerces, hôtels et professions libérales ont fait l'objet d'escroqueries à la procédure d'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'Ap), relative à la mise en accessibilité, pour les handicapés, des établissements recevant du public.

Dans le cadre d'un démarchage commercial agressif, voire menaçant, réalisé par courrier, courriel, fax ou téléphone, des entreprises se faisant passer pour des organismes officiels ou agréés proposent aux professionnels la réalisation d'un diagnostic d'accessibilité de leurs locaux, après les avoir informés des sanctions encourues en cas de non-respect de la réglementation en vigueur.

Ces escrocs laissent entendre que le recours à ce service est obligatoire. Les professionnels sont donc incités à remplir un formulaire en ligne et à fournir leurs coordonnées bancaires. Ils sont ensuite prélevés de sommes souvent plus élevées que celles initialement annoncées lors des contacts (sommes comprises entre 490 et 1 300 €).

Que faire ?

S'informer auprès des services compétents (mairie, préfecture, CMA,...) sur la fiabilité de l'entreprise avant de contracter avec elle et ne jamais communiquer de coordonnées bancaires ni par mail, ni par téléphone. Le recours à ces services n'est nullement obligatoire et aucune de ces sociétés n'est habilitée à percevoir ni une rémunération dans ce cadre ni une sanction financière pour le compte ou au nom de l'Etat.

Lorsqu'une entreprise est victime de ce type de démarchage abusif :

1 - Rassembler les éléments suivants :

- résumé chronologique des faits (penser à conserver tout écrit relatif à l'affaire),
- nom de la société et de l'interlocuteur,
- coordonnées (adresse, N° de téléphone, mail, site internet, N° SIREN...)
- si un virement a été effectué, préciser les coordonnées bancaires du destinataire.

2 - Déposer rapidement plainte auprès des services de Gendarmerie ou de Police

3 - Alerter la Direction Départementale de la Protection des Populations (DDPP) du département

Durance Luberon - *L'eau, un Service Public*

Durance Luberon est l'autorité organisatrice du service public de l'eau et de l'assainissement. En tant que propriétaire des installations, elle détermine le prix de l'eau et de l'assainissement destiné à couvrir les charges des services, gère le patrimoine, programme les travaux sur les ouvrages et contrôle la bonne exécution de l'exploitation du service.

Engagés pour une gestion publique de l'eau, les élus mettent en place en 1997 la régie des eaux chargée de l'exploitation et de l'entretien des ouvrages et des équipements.

L'eau du robinet de Durance Luberon est d'excellente qualité. Elle fait l'objet de contrôles quotidiens rigoureux en interne et par les services de l'Agence Régionale de la Santé.

A compter du 1er janvier 2018, un tarif unique en eau et en assainissement sera appliqué sur les 21 communes.

Le tarif :

- Un abonnement annuel de 68.05 € TTC en eau potable et de 48.40 € TTC en assainissement.

- Ma consommation réelle ou estimée au tarif de 2.17 € TTC/m³ en eau potable et 1.88 € TTC/m³ en assainissement

(Ce tarif couvre la distribution d'eau potable, la collecte et le traitement des eaux usées, les redevances pollution et modernisation des réseaux de collecte, prélèvement sur la ressource en eau, et la TVA).

Cela correspond à 1.65 € par jour pour une famille, pour tous les usages (boisson, toilettes, cuisine, hygiène...) pour une consommation annuelle de 120 m³

Janvier 2018 : La classe de neige à St Jean Montclar pour les élèves de CM1-CM2



Mars 2018 : La classe de découverte à Buoux pour les élèves de CP-CE1 et CE1-CE2



Mars 2018 : Concours de Scrabble scolaire pour les élèves de CM1-CM2



Tous les élèves de la classe de CM1-CM2 ont participé cette année encore au «Concours de Scrabble scolaire».

Sept élèves ont été sélectionnés pour la finale régionale du 24 mars 2018 au Puy-Sainte-Réparate.

La « Grande Lessive » du 29 mars 2018



Avril 2018 : Le carnaval



LES ASSOCIATIONS DE NOTRE COMMUNE

MARCHÉ NOCTURNE

Le marché nocturne de La Motte D'Aigues débutera le jeudi 7 juin 2018 pour se terminer le jeudi 30 Août 2018. Il a été créé en 1999, et fêtera donc ses dix neuf ans cette année. C'est avec un immense plaisir que l'association « Art de vivre en Luberon » vous accueillera tous les jeudis soirs de cet été 2018.

On vous attend nombreuses et nombreux cette année encore !!!



COMITE DES FETES

Le comité des fêtes réitère sa demande concernant la participation de bénévoles lors de ses manifestations, toutes personnes disponibles même un court moment sont les bienvenues !

Prochaines dates à retenir :

- 10 juin vide grenier d'été inscription mairie
- 23 juin feux de la st Jean « apportez vos tables et vos grillades ! »
- 6/7/8 et 9 juillet fête votive avec concours de boules, concours de contrée, feu d'artifice, ambiance dj, fête foraine ...

Nous vous attendons nombreux !

Sonia comité des fêtes

TOUS EN YOGA

Notre village a vu fin 2017 la naissance d'une toute nouvelle association, « Tous en Yoga » qui propose des cours de yoga et de méditation en plein centre du village (salle polyvalente de La Motte).

Le principe de cette association est de permettre l'accès au yoga pour tous.

Venez nombreux !

Souplesse Respiration Étiements

Bien-Être et santé Maîtrise de soi Tonicité du corps Concentration

HARMONIE ET PAIX INTÉRIEURE PAR

le Yoga et la Méditation

Une salle spacieuse, un professeur diplômé

Une pratique intense dans un esprit de lâcher-prise

Où? : Salle polyvalente de La Motte d'aigues

Quand? : Mardi 18h, Mercredi 9h30 & Jeudi 18h
Pour des séances de 1h30

Essai gratuit. On peut commencer à tout moment de l'année.

TOUSEN YOGA

Contact : 06 65 95 41 39 ou tousenyoga@gmail.com

L'ATELIER COIFFURE

La Motte d'Aigues
Quartier l'Arcade
09.67.01.08.68
l_atelier.coiffure@outlook.com

du mardi au samedi de 9h00 à 19h00 NON STOP

ANOUSHKA COUTURE

RETOUCHES - CONFECTION
TAPISSERIE EN MEUBLES
REPASSAGE

(... PRIX IMBATTABLES ...)

RUE RÉGIS AMBROIS
84240 LA MOTTE D'AIGUES

TEL: 04 90 77 72 97 / 06 03 62 56 57
MAIL: DESANTI.OLENA@LAPOSTE.NET

CLUB DES AINÉS

Le club des amandiers en fleurs organise un
SUPER LOTO du Printemps
 Le dimanche 15 avril 2018 à 15 h à la Salle Polyvalente

- A gagner :
- Paniers garnis
 - Bons d'achats 20 € - 100 €
 - Nombreux lots

Et 300 € en bon d'achat !

Buvette sur place. Venez nombreux !



Les Amandiers en Fleurs

Club des Aînés de la Motte d'Aigues

Les amis du Temple Mottassin

Des nouvelles de notre Association « **Les Amis du Temple Mottassin** ».

Le 26 janvier 2018 s'est tenue notre Assemblée Générale annuelle au temple. Celle-ci a approuvé les rapports moral et financier présentés par le Conseil d'Administration, pris connaissance du budget prévisionnel de l'exercice à venir et élu une nouvelle dirigeante.

Le 25 février 2018 a eu lieu notre première manifestation de l'année. C'était la conférence "Paysages et climats du passé en Provence et dans le Luberon" par Vincent Ollivier, chercheur au CNRS et habitant notre village. Cette manifestation, première du genre, a eu un grand succès (plus de 90 personnes) ce qui nous encourage à poursuivre dans cette voie.



Le dimanche 25 mars 2018 à 17h a eu lieu un concert de Jazz manouche par le groupe Pâte à Swing dont un des membres (Frédéric Savornin) habite à la Motte. Ces musiciens passionnés font à chaque prestation la preuve que virtuosité et musicalité s'accordent parfaitement avec simplicité et gentillesse. Leur passion c'est d'abord le jazz manouche mais ils nous ont régales aussi de rock et de musette.

Le dimanche 27 mai 2018 à 17h30 nous vous invitons à une conférence autour du vin par Stéphane Laye, caviste à Ansois, habitant de la Motte qui nous parlera des vins de la région. Il abordera les thèmes du terroir, des processus de vinification mais aussi de la technique biologique. Il y aura ensuite une dégustation.

Plus de détails sur notre site internet à la rubrique "actualités" 15 jours avant leur déroulement : <http://templelamotte.eu/actualites/>

Compte-tenu de l'affluence des manifestations précédentes, il est recommandé de réserver.

Si vous voulez rejoindre notre Association, un bulletin d'adhésion est téléchargeable sur le site du temple <http://templelamotte.eu/nouvelle-association/>, la cotisation est de 10" .

Pour tous renseignements, vous pouvez joindre le Président Lucien Gardiol.

Tél : 04 90 77 75 87 ou amistemlemottassin84@orange.fr

Convivialité et Culture à La Motte

Bonjour à tous !

Nos ateliers sont bien sûr toujours ouverts en période scolaire : initiation au français pour étrangers, jeux de société, initiation à l'informatique, modelage, espagnol, piano, peinture ; peu importe si vous n'avez jamais pratiqué ces activités, la motivation suffit : nous nous chargeons de vous donner les bases dans la convivialité et la bonne humeur !

Le mauvais temps a souvent amené le club des baladeurs à repousser les sorties depuis janvier ; mais avec l'arrivée du printemps, nous comptons rattraper le temps perdu et nous adopterons une cadence plus soutenue. : pour mémoire, il s'agit de marches tranquilles de 2 ou 3h avec, souvent, la visite d'un site ou d'un village remarquable. Parfois, nous augmentons le trajet pour des raisons exceptionnelles : ainsi, nous avons profité d'une sortie mimosa dans l'Estérel, sous l'égide de gardes-forestiers. Nous envisageons au 3ème trimestre une sortie à la journée sur la Montagnette et Barbentane.

En janvier, certains ont pu profiter d'un exposé sur la sophrologie ; ils ont pu apprendre des exercices simples permettant, entre autres, de décompresser ; toujours pour donner une information sur des aides douces à la médecine classique, nous vous invitons à participer à un **exposé sur la réflexologie plantaire - avec quelques petits exercices d'application - le samedi 14 avril à 15h - salle de « La Remise »**.

Marion Gueirard, qui exerce depuis plusieurs années, vous initiera aux nombreuses possibilités de cette activité.

Ce trimestre, notre club peinture s'est attelé avec vigueur à la réalisation de tableaux ayant pour sujet La Motte d'Aigues : le village, les habitants, les paysages... L'exposition se précise : ce sera à **la salle des fêtes le samedi 16 et le dimanche 17 juin** ; vous pouvez vous aussi vous mettre à vos pinceaux : peu importe qu'il s'agisse d'huile, d'acrylique, de pastel, de fusain...vous n'avez pas besoin d'appartenir à l'association pour exposer avec nous ; vous pouvez communiquer l'information à des amis artistes, nous serons ravis de les accueillir. Si le nombre des tableaux est suffisant, nous comptons faire voter le public pour les meilleures réalisations. Prévenez-nous cependant de votre participation un peu à l'avance pour des raisons pratiques d'organisation.

Pour tout renseignement sur le programme, les sorties ou la participation à l'exposition : claudine.bideau@orange.fr ou 04 90 07 75 82

